



Rennes, le 08/09/2021

Communiqué de presse

RÉSEAU TRANSEUROPEËN DE TRANSPORTS (RTE-T) : LE PÔLE METROPOLITAIN LOIRE BRETAGNE DEMANDE L'ENGAGEMENT DU PREMIER MINISTRE

Le 16 mai dernier, Nathalie APPÉRÉ, Présidente de Rennes Métropole, Christophe BECHU, Président d'Angers Loire Métropole, François CUILANDRE, Président de Brest Métropole, et Johanna ROLLAND, Présidente de Nantes Métropole, intervenaient auprès de M. Jean CASTEX, Premier ministre, pour le raccordement du grand Ouest aux axes majeurs de transports européens à travers son inscription dans le RTE-T, le schéma qui identifie les liaisons stratégiques (ou "corridors") à l'échelle de l'Union Européenne, et dont la révision arrive aujourd'hui à terme.

En situation périphérique par rapport au continent, les grandes agglomérations de l'Ouest connaissent depuis 20 ans une croissance démographique supérieure à la moyenne française et européenne. À ce titre, l'inscription des ports Brest-Roscoff ainsi que des nœuds urbains de Rennes, Nantes et Angers dans le réseau central du RTE-T répond non seulement à la nécessité d'améliorer l'accessibilité du grand Ouest, dans un contexte marqué par la mise en œuvre du Brexit, mais aussi à celle de développer une armature structurante pour les dessertes régionales et interrégionales de ce vaste territoire particulièrement dynamique.

Cette inscription au réseau central du RTE-T permettrait en particulier d'obtenir les financements européens indispensables pour soutenir à la fois les grands projets d'infrastructures, tel que le projet de liaisons ferroviaires nouvelles Ouest Bretagne – Pays de Loire (LNOBPL), et les stratégies de mobilité bas carbone que les métropoles et communautés urbaines d'Angers, Brest, Nantes, Rennes développent pour répondre aux besoins de leurs usagers, d'aujourd'hui et de demain.

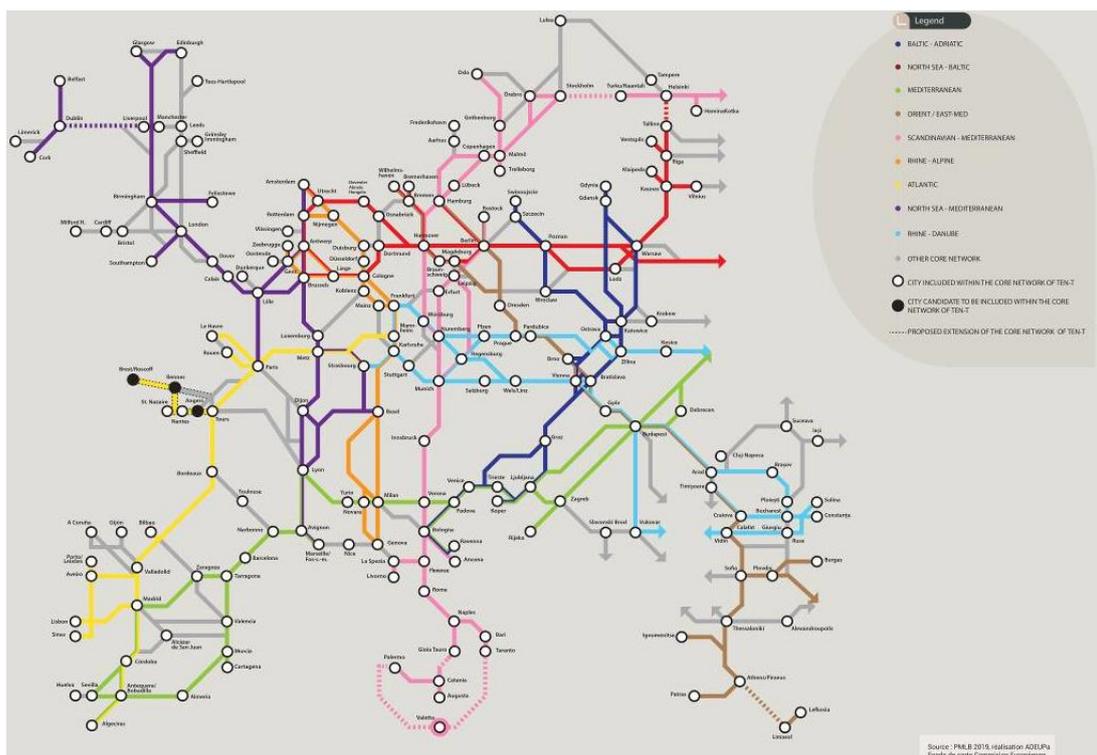
En 2019, l'État s'est engagé, à travers un Contrat d'avenir avec la région Pays-de-la-Loire et un Pacte d'accessibilité avec la région Bretagne, à œuvrer pour l'amélioration de l'accessibilité du grand Ouest depuis la France, l'Europe et les aéroports franciliens. Au-delà de l'inscription de l'axe Saint Nazaire-Nantes-Angers-Tours dans le corridor Atlantique obtenue en 2021, l'État s'engageait à porter une révision du programme RTE-T afin de favoriser le financement des projets des ports bretons et permettre l'extension du corridor Atlantique jusqu'à la pointe bretonne pour une meilleure connexion européenne jusqu'à l'Irlande.

Alors qu'un dernier cycle de négociations s'ouvre avec la Commission européenne et que la France finalise son mandat de négociation et les priorités stratégiques qu'elle souhaite défendre, les élus des grandes villes de l'Ouest entendent rappeler les engagements pris envers le



grand Ouest, ses habitants et ses entreprises, et invite le Premier ministre à apporter une réponse à la hauteur des ambitions nationales et européennes en termes de transition écologique.

Projet d'inscription des ports de Brest et Roscoff au réseau central du Rte-t et d'extension du corridor atlantique du MIE transmis à la Commission Européenne et à Jean Castex, Premier ministre, les 5 et 16 mai 2021.



Le Pôle métropolitain Loire-Bretagne en bref...

Créé en 2012, le Pôle métropolitain Loire-Bretagne est une structure de coopération entre Angers Loire Métropole, Brest Métropole, Nantes Métropole et Rennes Métropole, soit un territoire de 104 communes et 1 650 000 habitants. Le périmètre de coopération Loire-Bretagne s'est construit sur des sujets stratégiques sur lesquels agglomérations et métropoles entendent se positionner ensemble en vue de contribuer au développement équilibré et à l'attractivité des territoires du grand Ouest à l'échelle nationale et internationale : accessibilité, développement économique, transition écologique.

→ Télécharger le [courrier au Premier Ministre – mai 2021](#)

→ Télécharger la [carte en haute définition](#)

Contacts

Services presse

Bruno DOS SANTOS | Angers Loire Métropole – 02 41 05 40 67 – bruno.dossantos@ville.angers.fr
 Laurent BONNATERRE | Brest métropole – 02 98 00 82 05 - laurent.bonnaterre@brest-metropole.fr
 Séverine RANNOU | Nantes Métropole – 02 40 41 67 06 - severine.rannou@nantesmetropole.fr
 Chloé JAMIN-LEGEAY | Rennes Métropole – 02.23.62.22.34 - c.jamin-legeay@rennesmetropole.fr

PMLB

Jennifer CHERUEL | Déléguée générale - 02 99 86 60 20 - jennifer.cheruel@pmlb.fr